
Présidence : Roumanie**342ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL**1. Date : Jeudi 21 juin 2001

Ouverture : 10 h 10

Suspension : 13 heures

Reprise : 15 h 05

Suspension : 16 heures

Reprise : 10 h 05 (vendredi 22 juin 2001)

Clôture : 10 h 50

2. Président : M. L. Bota
M. T. Chebeleu3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU PRESIDENT EN EXERCICE

Président en exercice (CIO.GAL/29/01), Suède-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/434/01), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/441/01), Suisse, Fédération de Russie (PC.DEL/457/01), Doyen du Conseil permanent (Autriche), Président, Géorgie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Moldavie et de l'Ukraine) (PC.DEL/452/01), Norvège, Kazakhstan (PC.DEL/442/01), Canada, ex-République yougoslave de Macédoine (PC.DEL/463/01), Tadjikistan (PC.DEL/439/01), Turkménistan, Arménie, Yougoslavie

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

a) *Obligations internationales des Etats participants en ce qui concerne les questions de médias* : Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias (FOM.GAL/13/01), Italieb) *Déclaration sur la création de l'Organisation de coopération de Shanghai, signée les 14 et 15 juin 2001* : Kirghizistan (également au nom du Kazakhstan,

de la Fédération de Russie, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan)
(SEC.DEL/154/01) (PC.DEL/440/01)

- c) *Journée internationale de soutien aux victimes de la torture le 26 juin 2001* : Suède-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/435/01), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/447/01)
- d) *Abolition de la peine de mort* : Suède-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/436/01), Norvège, Suisse, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/448/01)
- e) *Soixantième anniversaire de la « grande guerre patriotique »* : Ukraine (PC.DEL/443/01), Biélorussie (SEC.DEL/152/01)
- f) *Situation en Biélorussie* : Biélorussie, Président

Point 3 de l'ordre du jour : INFORMATIONS SUR LES ACTIVITES DE L'OSCE
 SUR LE TERRAIN

- a) *Situation au Tadjikistan en matière de sécurité* : Directeur du Centre de prévention des conflits
- b) *Groupe d'assistance de l'OSCE en Tchétchénie* : Directeur du Centre de prévention des conflits, Président, Pays-Bas
- c) *Recrutement de personnel pour les missions* : Directeur du Centre de prévention des conflits

Point 4 de l'ordre du jour : HAUT COMMISSAIRE POUR LES MINORITES
 NATIONALES

Président, Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, Suède-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovénie, de la République tchèque et de la Turquie) (PC.DEL/453/01), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/460/01), Fédération de Russie, ex-République yougoslave de Macédoine, Lettonie, Kirghizistan, Hongrie (PC.DEL/450/01), Slovaquie (PC.DEL/451/01), Roumanie

Point 5 de l'ordre du jour : CENTRE DE L'OSCE A ACHKHABAD

Chef du Centre de l'OSCE à Achkhabad (PC.FR/22/01), Suède-Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de Malte, de la Pologne, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/437/01), Turquie (PC.DEL/444/01), Suisse, Etats-Unis d'Amérique

(PC.DEL/446/01), Canada, Tadjikistan, Kirghizistan (également au nom du Kazakhstan), Norvège, Fédération de Russie, Turkménistan (PC.DEL/445/01),
Président

Point 6 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DE LA MISSION DE L'OSCE EN LETTONIE

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 416 (PC.DEC/416) sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE en Lettonie ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 7 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DU COORDONNATEUR DES PROJETS DE L'OSCE
EN UKRAINE

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 417 (PC.DEC/417) sur la prorogation du mandat du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 8 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DE LA MISSION DE CONTROLE DE L'OSCE A
SKOPJE CHARGÉE D'ÉVITER LE DÉBORDEMENT
DU CONFLIT

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 418 (PC.DEC/418) sur la prorogation du mandat de la Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 9 de l'ordre du jour : DECISION SUR LE SYSTEME DE CLASSEMENT
DES POSTES

Présidence

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 419 (PC.DEC/419) sur le système de classement des postes ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Point 10 de l'ordre du jour : DECISION SUR L'ORDRE DU JOUR ET LES
MODALITES D'ORGANISATION DU SEMINAIRE
DE L'OSCE SUR LES FONCTIONS PREVENTIVES
DE L'OSCE : DONNEES D'EXPERIENCE,
POSSIBILITES, TACHES

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté, sous réserve d'une procédure d'approbation tacite expirant le vendredi 22 juin 2001 à 10 heures, la décision sur l'ordre du jour et les modalités d'organisation du Séminaire de l'OSCE sur les fonctions préventives de l'OSCE : données d'expérience, possibilités, tâches.

Point 11 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE**

Aucune déclaration

Point 12 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL**

- a) *Séminaire de suivi des septième et huitième réunions du Forum économique qui doit avoir lieu à Berlin les 3 et 4 juillet 2001* : Directeur du Centre de prévention des conflits (SEC.GAL/89/01)
- b) *Réseau de communication de l'OSCE* : Directeur du Centre de prévention des conflits

Point 13 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Décision sur la mise en place d'un élément de police multiethnique à Presevo, Bujanovac et Medvedja (République fédérale de Yougoslavie)*

Le Président a annoncé que la décision sur la mise en place d'un élément de police multiethnique à Presevo, Bujanovac et Medvedja (République fédérale de Yougoslavie) (voir PC.DEC/415, dont le texte est joint en annexe au présent journal) n'a fait l'objet d'aucune objection.

- b) *Séance spéciale du Conseil permanent en l'honneur de M. Max van der Stoep, Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, vendredi 22 juin 2001, à 11 heures* : Président
- c) *Présentation d'un ouvrage par le Haut Commissaire pour les minorités nationales, vendredi 22 juin 2001* : Président
- d) *Elections législatives en Norvège, le 10 septembre 2001* : Norvège
- e) *Décision sur l'ordre du jour et les modalités d'organisation du Séminaire de l'OSCE sur les fonctions préventives de l'OSCE : données d'expérience, possibilités, tâches*

Le Président a annoncé que la décision sur l'ordre du jour et les modalités d'organisation du Séminaire de l'OSCE sur les fonctions préventives de l'OSCE : données d'expérience, possibilités, tâches (voir PC.DEC/420, dont le texte est joint en annexe au présent journal) n'a fait l'objet d'aucune objection.

4. Prochaine séance :

Vendredi 22 juin 2001 à 11 heures, Neuer Saal